

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 01796

Numéro SIREN : 449 441 708

Nom ou dénomination : JCB NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt 28236

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/28236

Déposant :

Nom/dénomination : JCB NETTOYAGE

Forme juridique :

N° SIREN : 449 441 708

N° gestion : 2003 B 01796



Handwritten signature or mark in blue ink.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Le 06 NOV. 2019

28236

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			sous le N°	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
JCB NETTOYAGE		11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE 33700 MERIGNAC	
SIRET	4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8	Ancienne adresse en cas de changement	
Adresse du principal établissement:		Certificat	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: 0 1 0 1 2 0 1 7

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:
SAS JCB PARTICIPATIONS 11 rue Bernard Palissy
33700 MERIGNAC

SIRET: 5 3 1 8 8 4 0 4 7 0 0 0 2 2

B ACTIVITE

Activités exercées: NETTOYAGE INDUSTRIEL

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	147 315
	Bénéfice imposable à 15%			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%: []

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%: []

PV à long terme imposables à 19%: []

Autres PV imposables à 19%: []

PV à long terme imposables à 0%: []

PV exonérées (art. 238 quinquies): []

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies:

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A:

Pôle de compétitivité, art. 44 undecies:

Entreprises nouvelles, art 44 septies:

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies:

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies:

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies:

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A:

Autres dispositifs:

Société d'investissement immobilier cotée:

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas): []

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %: []

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W:

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X:

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%: []

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre:

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre:

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON

Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: []

Nom et adresse du conseil: []

Tél: []

OGA/OMGA: []

Viseur conventionné: [] (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: []

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné: []

Identité du déclarant: GROUPE APP

Date: 11 Rue Bernard Palissy, 33700 MERIGNAC

Qualité et nom du signataire: S.A.S. JCB Nettoyage

Signature: JEAN CHRISTOPHE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).





RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise JCB NETTOYAGEdu 01012018Adresse 11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE 33700 MERIGNACau 31122018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	SCHMIDT ANTHONY	Responsable d'Agence			10 Lotissement Lagrave 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX			
2	ELIAS Isabelle	Responsable d'Exploitations			10 Rue du Docteur Richet 33160 ST MEDARD EN JALLES			
3	BELKHIR JESSICA	Chargée de Clientèle			256 Avenue d'Eysines Appt. 36 33200 BORDEAUX			
4	CALCAMUGGI Paola	Attachée Commerciale			28 RUE AUGUSTE LAMIRE 33700 MERIGNAC			
5	GOUILLE VALERIE	Chargée de Clientèle			22 ALLEE DE PICOT RES DE PICOT 33160 ST MEDARD EN JALLES			
6	COULIBALY ABDOULAYE	Chargé de Clientèle			51 Rue Leybardie BAT B APT 204 33300 BORDEAUX			
7	BELLEGARDE Caroline	Attachée Commerciale			16 Chemin de la Belgique 33320 LE TAILLAN MEDOC			
8	VILLAUD CHRISTELLE	Chargé de Clientèle			RUE MARCEL SERDANT RES ATHENES APP 172 33310 LORMONT			
9	DELANGUE JACQUES	Laveur de Vitres			22 Bis Avenue de Blanzac 33370 YVRAC			
10	BENBREK RACHID	AGENT DE SERVICE			75 RUE DU PROFESSEUR VILLEMIN Res CHARLE 33000 BORDEAUX			
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	102 946		4 124	107 070	5 968	3 543		116 581
2	60 507		2 370	62 877	3 374	2 271		68 522
3	40 599		30	40 629	111	1 136		41 876
4	32 296		30	32 326	151	1 255		33 732
5	30 795		30	30 825	108	1 178		32 111
6	28 105		30	28 135	125	2 303		30 563
7	27 873		30	27 903	190	1 216		29 309
8	27 626			27 626	78	2 066		29 770
9	27 111			27 111	435	2 998		30 544
10	26 103			26 103				26 103
**	403 960		6 644	410 605	10 540	17 966		439 111

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	18 368
Total	18 368

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ③	457 479	- de l'exercice 2018 ④	(147 774)
- de l'exercice précédent ⑤	381 922	- de l'exercice précédent ⑥	(82 182)
Nom et qualité du signataire <u>BOSCHET JEAN-CHRISTOPHE</u> A <u>MERIGNAC</u> le _____			
Signature, _____			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



Handwritten signature or mark

Désignation de l'entreprise : **JCB NETTOYAGE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **11 RUE BERNARD PALISSY** 33700 MERIGNAC Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **44944170800038** Néant *

				Exercice N clos le, 31122018		N-1 31122017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 699	AG	20 176	523	1 991	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	477 881	AS	365 357	112 525	120 217	
	Autres immobilisations corporelles	AT	321 029	AU	191 955	129 074	140 817	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières*	BH	64 644	BI		64 644	67 038		
TOTAL (II)	BJ	884 253	BK	577 487	306 766	330 063		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 798	BM	1 798	5 951	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES (3)	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 332 416	BY	99 646	2 232 770	2 172 076
		Autres créances (3)	BZ	1 480 932	CA		1 480 932	2 125 988
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF	586 506	CG		586 506	847 084		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	65 331	CI		65 331	27 755		
TOTAL (III)	CJ	4 466 982	CK	99 646	4 367 337	5 178 854		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 351 235	IA	677 133	4 674 102	5 508 918	
Rechts Group	Rechts : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* D'après les informations en possession de l'entreprise, cette rubrique est destinée pour la partie « 2023 » Dossier N° JCB en Euros.



Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.7.....0.0.0.....)	DA	37 000	37 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 646 707	1 937 739	
	Report à nouveau	DH	0		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	129 544	235 118	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 816 951	2 213 557
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 569	4 569	
	Provisions pour charges	DQ	200 411	189 537	
	TOTAL (III)		DR	204 980	194 106
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	126 843	97 950	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	6 888	1 911	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	703 696	1 214 532	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 708 188	1 756 376	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	106 556	30 486		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	2 652 171	3 101 255	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 674 102	5 508 918	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 602 572	3 101 255		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD	263 013	FE		FF	263 013	
			} services*	FG	11 318 717	FH		FI	11 318 717
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		11 581 730	FK		FL	11 581 730	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	566	5 978	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	154 523	108 064	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22 006	16 353	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 758 825	11 466 236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	205 284	224 665	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 153	369	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 172 299	4 108 618	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	275 064	276 003	
	Salaires et traitements*					FY	5 634 323	5 571 808	
	Charges sociales (10)					FZ	1 087 520	897 141	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	123 271	106 672
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	14 934	20 797
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	36 211	179 537
	Autres charges (12)						GE	78 042	18 196
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 631 103	11 403 805	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	127 722	62 431	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 835	7 701	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	7 835	7 701	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 274	1 073	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 274	1 073	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 560	6 628	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	134 283	69 060	

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or initials in blue ink.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 092	251 869	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 092	251 869	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 798	7 251	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	632	78 920	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 430	86 171	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 338)	165 699	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 600)	(360)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 767 751	11 725 806	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 638 207	11 490 688	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	129 544	235 118	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	12 172	47 952	
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 528	3 575	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
		RC			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	57 554	82 166	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	11 576	13 663	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	9 430	1 092
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature or mark in blue ink.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	20 699	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	403 970	KT	KU	74 961
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	149 932	KW		KX	1 534
		Matériel de transport *					KY	99 459	KZ		LA	21 324
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	44 764	LC		LD	5 181
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	698 125	LO		LP	103 000	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	37 027	IU		IV	27 617		
TOTAL IV					LQ	37 027	LR		LS	27 617		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	755 851	OH		OJ	130 616		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	20 699	LW	20 699	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
			Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	1 050	MJ	477 881	MK	477 881	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	151 466	MN	151 466	MO	
		Matériel de transport			IV	1 165	MP	119 617	MQ	119 617	MR	
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	49 946	MT	49 946	
			Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IV	2 215	NG	798 910	NH	798 910		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		
	Autres participations					IO		OX		OY		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	64 644	2F	64 644	
	TOTAL IV					I3		NJ	64 644	NK	64 644	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	2 215	OK	884 253	OL	884 253	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° JCB en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



Handwritten signature

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>JCB NETTOYAGE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH		
			18 708			1 468						20 176		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ		
Constructions			PR			PS			PT			PU		
Sur sol d'autrui			PV			PW			PX			PY		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions														
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
			283 753			82 022			418			365 357		
Autres			QD			QE			QF			QG		
Inst. générales, agencements, aménagement divers														
			66 320			14 233						80 553		
immobilisations			QH			QI			QJ			QK		
corporelles			QL			QM			QN			QO		
Matériel de transport									1 165			66 828		
Matériel de bureau et informatique, mobilier												44 574		
Emballages récupérables et divers														
TOTAL III			QU			QV			QW			QX		
			437 091			121 804			1 583			557 311		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ØN			ØP			ØQ			ØR		
			455 799			123 271			1 583			577 487		
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12		
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10		
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8		
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13		
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11		
Inst. générales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11		
Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9		
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7		
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO						
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW			NY			NZ						
Total général non venté (NS + NT + NU)														
Total général non venté (NW - NY)														
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP				SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° JCB en Euros.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH	
	- financières	UG	UH	UI	
	- exceptionnelles	UJ	UK	UL	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>JCB NETTOYAGE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	64 644	UV	(0)	UW	64 644	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	174 061		174 061			
	Autres créances clients	UX	2 158 354		2 158 354			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	9 592		9 592			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM	552 318		552 318		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	182 493		182 493		
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	731 575		731 575			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 953		4 953			
	Charges constatées d'avance	VS	65 331		65 331			
	TOTAUX		VT	3 943 322	VU	3 878 678	VV	64 644
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	126 843		77 244	49 598		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	703 696		703 696			
Personnel et comptes rattachés		8C	712 722		712 722			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	325 927		325 927			
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	477 212		477 212			
publiques	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	192 328		192 328			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	6 888		6 888			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	106 556		106 556			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	2 652 171	VZ	2 602 572	49 598		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	100 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	71 108	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table with columns for Désignation de l'entreprise (JCB NETTOYAGE), Exercice N, and various fiscal categories (I. RÉINTEGRATIONS, II. DÉDUCTIONS, III. RÉSULTAT FISCAL) with sub-columns for specific items and amounts.

Ceclid Group

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or mark

Désignation de l'entreprise : <u>JCB NETTOYAGE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice	ZT		(19 609)
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
EFFORT CONSTRUCTION 2018	9K	23 999	9L
EFFORT CONSTRUCTION 2017	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	23 999	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>JCB NETTOYAGE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	235 118		- Autres réserves		ZD				
	Prélèvements sur les réserves			OE	291 032		Dividendes		ZE	526 150			
	TOTAL I			OF	526 150		Autres répartitions		ZF				
							Report à nouveau		ZG	0			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	526 150			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	70 633		YQ	12 610	15 026				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	2 769 745	2 510 338				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	50 555		XQ	204 787	179 594				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		750				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	789 155	966 216				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	408 612	451 719				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	4 172 299	4 108 618				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	111 060	117 723				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS			YZ	164 004	158 280				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	275 064	276 003				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	2 315 778	2 222 146				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	939 948	774 555				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*						OB	5 629 828					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1.47 %	0.70 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	(147 315)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD	152 974	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5 3 1 8 8 4 0 4 7 0 0 0 2 2				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



Handwritten signature or mark.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)						
							I - Immobilisations *	1 CAPEM NETTOYEUR H 1 050 418 632	2 KANGOO 2279VF33 1 165 1 165	3	4	5

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
I - Immobilisations *	1 1 050	418	418				
	2 42	42	42				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			460				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cephi Group

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGENéant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° JCB en Euros.



Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois	1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	226
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	13
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	11 581 730
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	460
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	47 862
TOTAL 1		OX	11 630 051
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	22 006
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	566
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	2 814
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	25 386
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	3 091 250
Variation négative des stocks		OQ	4 153
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 105 141
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	35 774
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	78 042
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	4 314 360
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			7 341 078
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	7 341 078
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	11 630 051
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	606
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	23 595 334
Période de référence		GY	01/01/2018
Date de cessation		GZ	31/12/2018
		HR	
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.</small>			

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 1 8	N° SIRET	4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	JCB NETTOYAGE		
ADRESSE (voie)	11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE		
CODE POSTAL	33700	VILLE	MERIGNAC
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			P3 1 849
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			P4 1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	SAS JCB PARTICIPATIONS	
N° SIREN (si société établie en France)	531884047	% de détention	95.03	Nb de parts ou actions
				1 758
Adresse :	N° 11	Voie	RUE BERNARD PALISSY	
	Code postal 33700	Commune	MERIGNAC	
		Pays		
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie		
	Code postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



f. de m. m.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JCB NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE

CODE POSTAL 33700 VILLE MERIGNAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or initials

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



Handwritten signature or initials in blue ink.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif dans l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 284 611 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 284 611 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	31 450
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	253 161
Total	284 611

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 699		
TOTAL	20 699		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	403 970		74 961
Installations générales agencements aménagements divers	149 932		1 534
Matériel de transport	99 459		21 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 764		5 181
TOTAL	698 125		103 000
Prêts, autres immobilisations financières	37 027		27 617
TOTAL	37 027		27 617
TOTAL GENERAL	755 851		130 616

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 699	20 699
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 050	477 881	477 881
Installations générales agencements aménagements divers			151 466	151 466
Matériel de transport		1 165	119 617	119 617
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			49 946	49 946
TOTAL		2 215	798 910	798 910
Prêts, autres immobilisations financières			64 644	64 644
TOTAL			64 644	64 644
TOTAL GENERAL		2 215	884 253	884 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	18 708	1 468		20 176
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	283 753	82 022	418	365 357
Installations générales agencements aménagements divers	66 320	14 233		80 553
Matériel de transport	46 351	21 642	1 165	66 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 668	3 906		44 574
TOTAL	437 091	121 804	1 583	557 311
TOTAL GENERAL	455 799	123 271	1 583	577 487

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 468				
Instal.techniques matériel outillage indus.	82 022				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 233				
Matériel de transport	21 642				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 906				
TOTAL	121 804				
TOTAL GENERAL	123 271				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	4 569				4 569
Autres provisions pour risques et charges	189 537	36 211	25 337		200 411
TOTAL	194 106	36 211	25 337		204 980

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	156 344	14 934	71 633		99 646
TOTAL	156 344	14 934	71 633		99 646
TOTAL GENERAL	350 450	51 145	96 970		304 626
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 145	96 970		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	64 644	0	64 644
Clients douteux ou litigieux	174 061	174 061	
Autres créances clients	2 158 354	2 158 354	
Personnel et comptes rattachés	9 592	9 592	
Impôts sur les bénéfices	552 318	552 318	
Taxe sur la valeur ajoutée	182 493	182 493	
Groupe et associés	731 575	731 575	
Débiteurs divers	4 953	4 953	
Charges constatées d'avance	65 331	65 331	
TOTAL	3 943 322	3 878 678	64 644

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	126 843	77 244	49 598	
Fournisseurs et comptes rattachés	703 696	703 696		
Personnel et comptes rattachés	712 722	712 722		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	325 927	325 927		
Taxe sur la valeur ajoutée	477 212	477 212		
Autres impôts taxes et assimilés	192 328	192 328		
Groupe et associés	6 888	6 888		
Autres dettes	106 556	106 556		
TOTAL	2 652 171	2 602 572	49 598	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 108			



Handwritten signature or initials.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	20.0000	1 850			1 850

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 an
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	80 981
Autres créances	2 862
Total	83 843

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 828
Dettes fiscales et sociales	638 293
Autres dettes	82 370
Total	756 491

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	65 331
Total	65 331

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	4 793		
Autres créances	57 634		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 475		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIEN	263 012
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	11 319 025
Total	11 582 037

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	7
Employés	13
Ouvriers	586
Total	610

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		4 527
Dont entreprises liées		4 527

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	134 283	
Résultat exceptionnel (hors participation)	8 338	
Résultat comptable (hors participation)	129 544	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			18 480	52 153	70 633
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			17 886	29 875	47 761
- exercice			668	14 673	15 341
Total			18 554	44 548	63 102
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				10 212	10 212
- entre 1 et 5 ans				2 398	2 398
Total				12 610	12 610

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	10 354
60 à 64 ans	1 à 5 ans	20 121
55 à 59 ans	6 à 10 ans	37 567
45 à 54 ans	11 à 20 ans	31 166
35 à 44 ans	21 à 30 ans	14 532
moins de 35 ans	plus de 30 ans	575
Engagement total		114 315

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible pour les cadres
- turn over fort pour les non cadres
- taux actualisation : 1.57 %
- taux de progression des salaires 1% pour les cadres
- taux de progression des salaires 1% pour les non cadres
- charges sociales patronales 23.5 % pour les non cadres



Handwritten signature or mark.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- charges sociales patronales 58 % pour les cadres
- table de mortalité INSEE 2015
- méthode de calcul rétrospectif prorata temporis

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 092	
Total	1 092	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	90	
- PENALITES SUR MARCHES	3 275	
- SINISTRES CLIENTS	5 433	
Total	8 798	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT CHARGES GAN	558
AVANTAGES EN NATURE	6 877
REMBOURSEMENTS FORMATIONS	1 428
REFACTURATIONS DIVERSES	47 682
Total	56 545

Le 10/06/2019
SAS JCB PARTICIPATION, Présidente

SOCIETE JCB NETTOYAGE

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €

Siège social : (33700) MERIGNAC - 11, Rue Bernard Palissy - ZI du Phare

SIREN 449.441.708 - RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de notre Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Le Commissaire aux comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

Il vous sera rendu compte des constatations et avis formulés par le Commissaire aux comptes de votre Société dans l'exercice normal de sa mission.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre société ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

I - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

COMPTE DE RESULTAT

Au cours de ce nouvel exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 11.581.730 € contre une somme de 11.335.841 € l'exercice précédent, soit une progression de 2,17 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

- Vente de biens pour la somme de 263.013 € contre 244.284 € l'exercice précédent,
- Vente de services pour la somme de 11.318.717 contre 11.091.557 € l'exercice précédent.

JCB



Handwritten signature

Le total des produits d'exploitation ressort à 11.758.825 € contre 11.466.236 €, en ce compris une subvention d'exploitation d'un montant 566 €, soit une augmentation de 2,55 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'est élevé au cours de cet exercice à la somme de 11.631.103 € contre 11.403.805 € l'exercice précédent, soit une hausse de 1,99 % par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau comparatif des charges d'exploitation se présente comme suit :

CHARGES D'EXPLOITATION	31/12/2018	31/12/2017	%
Achats de matières Premières	205.284	224.665	(-8,63)
Variation/stocks – Mat.prem. et approvisionnement	4.153	369	---
Autres achats et charges externes	4.172.299	4.108.618	1,55
Impôts, taxes versements assimilés	275.064	276.003	(-0,34)
Salaires et traitements	5.634.323	5.571.808	1,12
Charges sociales	1.087.520	897.141	(-13,83)
Dotations aux amortissements sur immobilisations. Dot.amort.	123.271	106.672	21,22
Dotations s/actif circ. Dot.amort.	14.934	20.797	(-28,19)
Dotations pour risques et charges : Dot.prov.	36.211	179.537	(-79,77)
Autres charges	78.042	18.196	---
TOTAL	11.631.103	11.403.805	1,99

Le résultat d'exploitation fait apparaître un bénéfice d'exploitation de 127.722 € contre 62.431 € l'exercice précédent.

En intégrant ce résultat sur les opérations de nature financière, soit un bénéfice financier de 6.560 €, le résultat courant avant impôts est un bénéfice de 134.283 €.

SCB

Enfin, après prise en compte des produits et charges de nature exceptionnelle, soit une perte exceptionnelle de (-8.338) €, l'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice net comptable de 129.544 € contre 235.118 € l'exercice précédent.

Au titre des charges comptabilisées, fiscalement non déductibles, il y a lieu de signaler :

⇒ Amortissements excédentaires	3.913 €
⇒ Taxe sur les voitures particulières des sociétés	860 €
⇒ Provisions et charges à payer non déductibles	23.999 €
⇒ Amendes et pénalités	90 €
⇒ Impôts sur les sociétés	(-3.600) €
⇒ Réintégrations diverses	6.000 €
(Mécénat : 6.000 €)	

Au titre des déductions, il y a lieu de signaler :

- ⇒ Les provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice, s'élèvent à la somme de 23.510 € au titre de l'effort de construction et à la somme de 284.611 € du CICE.

Le résultat fiscal est déficitaire pour (-147.315) € à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2018.

BILAN

L'analyse du bilan permet de tirer les chiffres significatifs suivants :

FCB

DETAIL DES POSTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
ACTIF		
Immobilisations nettes.....	306.766	
Matières premières.....	1.798	
Clients et comptes rattachés.....	2.232.770	
Autres créances.....	1.480.932	
Disponibilités.....	586.506	
Charges constatées d'avance.....	65.331	
PASSIF		
Capitaux propres.....		1.816.951
Provisions pour risques		4.569
Provisions pour charges.....		200.411
Emprunts et dettes. Etb.crédits....		126.843
Emprunts et dettes financières.....		6.888
Dettes fournisseurs.....		703.696
Dettes fiscales et sociales.....		1.708.188
Autres dettes.....		106.556
TOTAL	4.674.102	4.674.102

Le poste « Clients et comptes rattachés » s'élève à 2.232.770 € et représente 19,27% du chiffre d'affaires H.T.

A la clôture de l'exercice, le montant des capitaux propres s'élève à 1.816.951 € pour un capital social de 37.000 €.

DETTES

Le poste des « Dettes » s'élève à la somme de 2.652.171 € et se ventile comme suit :

1° Le poste « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits » s'élèvent à 126.843 €.

- à 1 an au plus :..... 77.244 €
- à plus d'1 an et 5 ans au plus :..... 49.598 €

2° Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à 703.696 €.

3° Le poste « Dettes d'exploitation de nature salariale, sociale et fiscale » s'élève à 1.708.189 € et sont les suivantes :

- Personnel et comptes rattachés : 712.722 €
- Charges sociales : 325.927 €
- Etat et autres collectivités : 669.540 €

JFB

4° Le poste « Groupe et associés » s'élève à 6.888 €.

5° Le poste « Autres dettes » s'élève à 106.556 €.

II - ETAT DES GARANTIES ACCORDEES PAR LA SOCIETE

NEANT

III - CHANGEMENT DE METHODE

NEANT

IV - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du code de commerce. Nous vous présentons les factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2018 dont le terme est échu ou factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice, dans les tableaux ci-après, qui ont été établis conformément aux modèles fixés par l'arrêté du 20 mars 2017.

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 4411.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	5					37
Montant total des factures concernées	17059.07	1889.59	22.31	0	63171.03	65082.93
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	0.19%	0.02%	0%	0%	0.72%	0.74%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues	0		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	° Délais contractuels : 30		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux: 60		
II - Article D. 4411.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	29					323
Montant total des factures concernées	27166.65	463650.23	129020.11	64526.65	75996.87	733193.86

STB

Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	0.08%	1.77%	0.49%	0.25%	0.29%	2.79%
(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues	0		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels :30	
Montant total des factures exclues	0				° Délais légaux: 60	
III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A)Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	184					837
Montant total des factures concernées	102867.83	2125646.78	917864.02	162876.29	54242.89	3260629.98
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	1.17%	24.26%	10.47%	1.86%	0.62%	37.21%
(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues	0		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels :30	
Montant total des factures exclues	0				° Délais légaux: 60	
IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A)Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	248					2941
Montant total des factures concernées	389363.04	3862002.91	1796378.27	160932.25	153131.97	5972445.40
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	1.48%	14.71%	6.84%	0.61%	0.58%	22.76
(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues	0		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels :30	
Montant total des factures exclues	0				° Délais légaux : 60	

V - DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ont pris en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Nous vous précisons également qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 dudit code, n'est intervenue.

JCB

VI – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Aucun événement significatif qui serait survenu depuis la clôture de l'exercice 2018 écoulé n'est à rapporter.

VII - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous clôturons ce nouvel exercice sur une progression de notre chiffre d'affaires.

Nous poursuivons la maîtrise de nos charges d'exploitation, évoluant avec le chiffre d'affaires.

Depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours et jusqu'à l'établissement du présent rapport, aucun événement particulier n'est à signaler qui serait de nature à compromettre la poursuite de l'exploitation.

VIII - INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET TITRES DE PARTICIPATION

NEANT

IX - AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président arrête définitivement les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et propose à l'Assemblée Générale des associés d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018, qui s'élève à la somme de 129.544 €, de la manière suivante :

- Affectation en totalité au poste « Autres réserves » 129.544 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes au titre des exercices précédents.

- Exercice clos le 31/12/2017 526.150 € brut
- Exercice clos le 31/12/2016 NEANT
- Exercice clos le 31/12/2015 NEANT

X – ACTIVITE DE NOTRE SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT (Art. L 232-1 du Code de commerce)

L'activité de notre Société ne nécessite aucune dépense pour ce poste.

JLB

XI - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE DENOMMEES "CONVENTIONS REGLEMENTEES"

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est donné lecture du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur les conventions visées à cet article.

Nous vous remercions d'approuver ce rapport.

XII - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

XIII - QUITUS A VOTRE PRESIDENT

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre président au titre de l'exercice sous examen.

XIV - OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Nous vous informons que le Comité Social et Economique a reçu tous les documents communiqués aux associés, les communications ayant été faites simultanément.

Aucune observation n'a été faite par le Comité Social et Economique.

XV - REMUNERATION DU PRESIDENT

Il n'a pas été versé de rémunération au Président au titre de l'exercice écoulé.

Toutefois, conformément aux dispositions statutaires, nous vous rappelons qu'il revient aux associés de se prononcer sur une rémunération versée au président.

XVI - PROPOSITION D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Conformément aux dispositions des articles L. 225-129-6 et L.225-138-1 du Code commerce et L. 443-5 du Code du travail, relatives aux propositions d'augmentation du capital réservées aux salariés nous envisageons d'inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale une résolution visant à satisfaire à ces dispositions légales.

Nous vous rappelons que ces dispositions prévoient que l'Assemblée Générale Extraordinaire inscrite à l'ordre du jour un projet d'augmentation de capital

JSB

réservée aux salariés de la Société jusqu'à ce que la participation de ceux-ci dans le capital de la Société atteigne 3 % du montant dudit capital.

Si vous décidez le principe de cette augmentation de capital, nous vous demanderons, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, de réserver cette augmentation de capital aux salariés de la Société et de vous prononcer en conséquence sur la suppression du droit préférentiel de souscription des associés.

Tous les pouvoirs nécessaires à la réalisation de cette augmentation de capital pourraient être délégués au Président.

Cependant, nous vous indiquons que le projet qui vous est présenté l'est pour satisfaire à une obligation légale. S'il ne vous semble pas nécessaire de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés, vous pourrez voter défavorablement au projet de résolution que nous soumettrons à votre vote.

XVII/ ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

L'Annexe donne toutes les explications complémentaires.

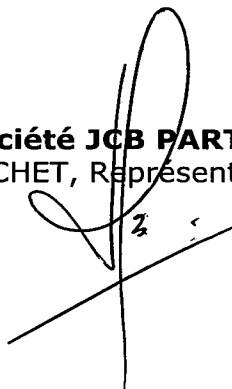
Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) que nous soumettons à votre approbation.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Fait à MERIGNAC
Le 11 juin 2019

Le Président, la Société JCB PARTICIPATIONS
Jean Christophe BOSCHET, Représentant permanent



SOCIETE JCB NETTOYAGE

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €

Siège social : (33700) MERIGNAC - 11, Rue Bernard Palissy
ZI du Phare

SIREN 449.441.708 R.C.S. BORDEAUX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

TROISIEME RESOLUTION

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice – soit la somme de 129.544 €, de la manière suivante :

- Affectation en totalité au poste « Autres réserves » 129.544 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes au titre des exercices précédents.

- Exercice clos le 31/12/2017 526.150 € brut
- Exercice clos le 31/12/2016 NEANT
- Exercice clos le 31/12/2015 NEANT

Certifié conforme
Le Président, la Société JCB PARTICIPATIONS

SAS JCB NETTOYAGE
Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 €
11 rue Bernard Palissy – ZI du Phare
33700 MERIGNAC

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2018

2AC AQUITAINE



Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Bordeaux



Société au capital de 352 800 € - 384 041 349 R.C.S BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JCB NETTOYAGE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

BA

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

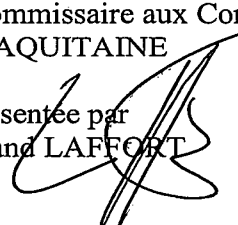
ML

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BORDEAUX,
Le 13 Juin 2019

Le Commissaire aux Comptes,
2AC AQUITAINE

Représentée par
Bertrand LAFFORT



Handwritten signature

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PM

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	20 699	20 176	523	1 991	1 468	73.72
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	477 881	365 357	112 525	120 217	7 693	6.40
	Autres immobilisations corporelles	321 029	191 955	129 074	140 817	11 743	8.34
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	64 644		64 644	67 038	2 394	3.57	
Total II	884 253	577 487	306 766	330 063	23 298	7.06	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 798		1 798	5 951	4 153	69.79
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 332 416	99 646	2 232 770	2 172 076	60 694	2.79
	Autres créances	1 480 932		1 480 932	2 125 988	645 057	30.34
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	586 506		586 506	847 084	260 578	30.76	
Charges constatées d'avance (3)	65 331		65 331	27 755	37 576	135.38	
Total III	4 466 982	99 646	4 367 337	5 178 854	811 518	15.67	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 351 235	677 133	4 674 102	5 508 918	834 815	15.15

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or initials in blue ink.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 37 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	37 000	37 000		
	Réserves				
	Réserve légale	3 700	3 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 646 707	1 937 739	291 032	15.02
	Report à nouveau	0		0	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	129 544	235 118	105 574	44.90
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 816 951	2 213 557	396 606	17.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	4 569	4 569		
	Provisions pour charges	200 411	189 537	10 874	5.74
	Total III	204 980	194 106	10 874	5.60
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	126 843	97 950	28 892	29.50
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	6 888	1 911	4 977	260.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	703 696	1 214 532	510 836	42.06
	Dettes fiscales et sociales	1 708 188	1 756 376	48 188	2.74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	106 556	30 486	76 071	249.53	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 652 171	3 101 255	449 084	14.48
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 674 102	5 508 918	834 815	15.15

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 602 572

3 046 875

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	263 013		263 013	244 284	18 729	7.67
Production vendue de services	11 318 717		11 318 717	11 091 557	227 160	2.05
Chiffre d'affaires NET	11 581 730		11 581 730	11 335 841	245 889	2.17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			566	5 978	5 412	90.53
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			154 523	108 064	46 459	42.99
Autres produits			22 006	16 353	5 654	34.57
Total des Produits d'exploitation (I)			11 758 825	11 466 236	292 589	2.55
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			205 284	224 665	19 380	8.63
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 153	369	3 784	NS
Autres achats et charges externes *			4 172 299	4 108 618	63 681	1.55
Impôts, taxes et versements assimilés			275 064	276 003	939	0.34
Salaires et traitements			5 634 323	5 571 808	62 516	1.12
Charges sociales			1 087 520	897 141	190 379	21.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			123 271	106 672	16 600	15.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 934	20 797	5 863	28.19
Dotations aux provisions			36 211	179 537	143 326	79.83
Autres charges			78 042	18 196	59 846	328.90
Total des Charges d'exploitation (II)			11 631 103	11 403 805	227 298	1.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			127 722	62 431	65 291	104.58
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature in blue ink.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 835		7 701		134	1.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	7 835		7 701		134	1.74
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 274		1 073		202	18.81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 274		1 073		202	18.81
2. Résultat financier (V-VI)	6 560		6 628		68	1.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	134 283		69 060		65 223	94.44
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 092		251 869		250 778	99.57
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 092		251 869		250 778	99.57
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 798		7 251		1 547	21.33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	632		78 920		78 288	99.20
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	9 430		86 171		76 741	89.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 338		165 699		174 037	105.03
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 600		360		3 240	900.00
Total des produits (I+III+V+VII)	11 767 751		11 725 806		41 945	0.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 638 207		11 490 688		147 519	1.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	129 544		235 118		105 574	44.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 12 172 47 952
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 4 528 3 575
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or initials in blue ink.

JCB NETTOYAGE

11 RUE BERNARD PALISSY
ZI DU PHARE
33700 MERIGNAC

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif dans l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 284 611 €. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 284 611 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	31 450
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	253 161
Total	284 611

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéficiaires distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 699		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	403 970		74 961
Installations générales agencements aménagements divers	149 932		1 534
Matériel de transport	99 459		21 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 764		5 181
TOTAL	698 125		103 000
Prêts, autres immobilisations financières	37 027		27 617
TOTAL	37 027		27 617
TOTAL GENERAL	755 851		130 616



Handwritten signature or initials in blue ink.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 699	20 699
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 050	477 881	477 881
Installations générales agencements aménagements divers			151 466	151 466
Matériel de transport		1 165	119 617	119 617
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			49 946	49 946
TOTAL		2 215	798 910	798 910
Prêts, autres immobilisations financières			64 644	64 644
TOTAL			64 644	64 644
TOTAL GENERAL		2 215	884 253	884 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	18 708	1 468		20 176
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	283 753	82 022	418	365 357
Installations générales agencements aménagements divers	66 320	14 233		80 553
Matériel de transport	46 351	21 642	1 165	66 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 668	3 906		44 574
TOTAL	437 091	121 804	1 583	557 311
TOTAL GENERAL	455 799	123 271	1 583	577 487

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 468				
Instal.techniques matériel outillage indus.	82 022				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 233				
Matériel de transport	21 642				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 906				
TOTAL	121 804				
TOTAL GENERAL	123 271				



Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	4 569				4 569
Autres provisions pour risques et charges	189 537	36 211	25 337		200 411
TOTAL	194 106	36 211	25 337		204 980

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	156 344	14 934	71 633		99 646
TOTAL	156 344	14 934	71 633		99 646
TOTAL GENERAL	350 450	51 145	96 970		304 626

Dont dotations et reprises d'exploitation		51 145	96 970		
--	--	--------	--------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	64 644	0	64 644
Clients douteux ou litigieux	174 061	174 061	
Autres créances clients	2 158 354	2 158 354	
Personnel et comptes rattachés	9 592	9 592	
Impôts sur les bénéfices	552 318	552 318	
Taxe sur la valeur ajoutée	182 493	182 493	
Groupe et associés	731 575	731 575	
Débiteurs divers	4 953	4 953	
Charges constatées d'avance	65 331	65 331	
TOTAL	3 943 322	3 878 678	64 644

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	126 843	77 244	49 598	
Fournisseurs et comptes rattachés	703 696	703 696		
Personnel et comptes rattachés	712 722	712 722		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	325 927	325 927		
Taxe sur la valeur ajoutée	477 212	477 212		
Autres impôts taxes et assimilés	192 328	192 328		
Groupe et associés	6 888	6 888		
Autres dettes	106 556	106 556		
TOTAL	2 652 171	2 602 572	49 598	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 108			



Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or mark.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	20.0000	1 850			1 850

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or initials in blue ink.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	80 981
Autres créances	2 862
Total	83 843

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 828
Dettes fiscales et sociales	638 293
Autres dettes	82 370
Total	756 491



Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or initials.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	65 331
Total	65 331

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	4 793		
Autres créances	57 634		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 475		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIEN	263 012
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	11 319 025
Total	11 582 037

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	7
Employés	13
Ouvriers	586
Total	610

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		4 527
Dont entreprises liées		4 527



Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	134 283	
Résultat exceptionnel (hors participation)	8 338	
Résultat comptable (hors participation)	129 544	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			18 480	52 153	70 633
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			17 886	29 875	47 761
- exercice			668	14 673	15 341
Total			18 554	44 548	63 102
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				10 212	10 212
- entre 1 et 5 ans				2 398	2 398
Total				12 610	12 610

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	10 354
60 à 64 ans	1 à 5 ans	20 121
55 à 59 ans	6 à 10 ans	37 567
45 à 54 ans	11 à 20 ans	31 166
35 à 44 ans	21 à 30 ans	14 532
moins de 35 ans	plus de 30 ans	575
Engagement total		114 315

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible pour les cadres
- turn over fort pour les non cadres
- taux actualisation : 1.57 %
- taux de progression des salaires 1% pour les cadres
- taux de progression des salaires 1% pour les non cadres
- charges sociales patronales 23.5 % pour les non cadres



Handwritten signature or mark.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- charges sociales patronales 58 % pour les cadres
- table de mortalité INSEE 2015
- méthode de calcul rétrospectif prorata temporis

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 092	
Total	1 092	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	90	
- PENALITES SUR MARCHES	3 275	
- SINISTRES CLIENTS	5 433	
Total	8 798	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT CHARGES GAN	558
AVANTAGES EN NATURE	6 877
REMBOURSEMENTS FORMATIONS	1 428
REFACTURATIONS DIVERSES	47 682
Total	56 545

Le 10/06/2019
SAS JCB PARTICIPATION, Présidente



Dossier N° JCB en Euros.



Handwritten signature or initials.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 23 des statuts, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

1- Facturation de Prestations Holding

-Personnes concernées

SAS JCB PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Jean-Christophe BOSCHET, son Président, société contrôlant la SAS JCB NETTOYAGE au sens de l'article L. 233-3 du code de Commerce.

-Nature et objet

La société SAS JCB PARTICIPATION facture à sa filiale la SAS JCB NETTOYAGE des prestations de Holding.

-Modalités

Le montant de la facturation au titre de 2018 s'est élevé à la somme de 766 850 euros hors taxes.

M

2- Convention de trésorerie

-Personnes concernées

SAS JCB PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Jean-Christophe BOSCHET, son Président, société contrôlant la SAS JCB NETTOYAGE au sens de l'article L. 233-3 du code de Commerce.

-Nature et objet

En date du 3 mai 2011, il a été conclu une convention de trésorerie visant à centraliser les opérations de trésorerie de l'ensemble du groupe JCB, de façon à favoriser une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie desdites sociétés.

-Modalités

Au 31 décembre 2018, le compte courant de la société JCB PARTICIPATION dans les comptes de la société JCB NETTOYAGE est créditeur pour un montant de 3 657 euros.

Les intérêts de compte courant comptabilisés sur l'exercice s'élèvent à 4 528 euros.

Fait à BORDEAUX,
Le 13/06/2019

Le Commissaire aux Comptes,
2AC AQUITAINE

Représenté par
Bertrand LAFFORT

